V

(Avis)

PROCÉDURES RELATIVES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE CONCURRENCE

COMMISSION EUROPÉENNE

Notification préalable d'une concentration

(Affaire M.10651 – FAERCH / PACCOR)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2022/C 269/08)

1. Le 6 juillet 2022, la Commission a reçu notification, conformément à l'article 4 du règlement (CE) nº 139/2004 du Conseil, d'un projet de concentration ([1]).

Cette notification concerne les entreprises suivantes:

— Faerch A/S («Faerch», Danemark), une filiale de A.P. Møller Holding A/S («APMH», Danemark),

— PACCOR Holdings GmbH («Paccor», Allemagne), contrôlée indirectement par Goldberg Lindsay & Co. LLC («Lindsay Goldberg», États-Unis).

Faerch acquerra, au sens de l'article 3, paragraphe 1, point b), du règlement sur les concentrations, le contrôle exclusif de l'ensemble de Paccor.

La concentration est réalisée par achat d'actions.

2. Les activités des entreprises concernées sont les suivantes:

— Faerch est un fabricant et un distributeur d'emballages en plastique rigide, principalement destinés à l'industrie alimentaire, ainsi qu'un recycleur et producteur de solutions PET intégrées,

— Paccor est un fabricant et un distributeur d'emballages en plastique rigide, destinés principalement à l'industrie alimentaire mais aussi à des applications non alimentaires particulières.

3. Après examen préliminaire et sans préjudice de sa décision définitive sur ce point, la Commission estime que l'opération notifiée pourrait entrer dans le champ d'application du règlement sur les concentrations.

4. La Commission invite les tiers intéressés à lui présenter leurs observations éventuelles sur ce projet de concentration.

Ces observations devront lui parvenir au plus tard dans un délai de dix jours à compter de la date de la présente publication. Il y a lieu de toujours préciser la mention suivante:

M.10651 – FAERCH / PACCOR

([1]) JO L 24 du 29.1.2004, p. 1 (le «règlement sur les concentrations»).

Ces observations peuvent être envoyées par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier postal. Veuillez utiliser les coordonnées ci-dessous:

Courriel: COMP-MERGER-REGISTRY@ec.europa.eu

Fax +32 22964301

Adresse postale:

Commission européenne
Direction générale de la concurrence
Greffe des concentrations
1049 Bruxelles
BELGIQUE